

COMMISSION CONSULTATIVE POUR UNE VILLE INCLUSIVE PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 18 SEPTEMBRE 2025

Procès-verbal de la Commission consultative pour une ville inclusive de la Ville de Québec officiellement convoquée et tenue le jeudi 18 septembre 2025, de 17 h à 20 h 00, à la salle de réception de l'hôtel de ville de Québec située au 2, rue des Jardins.

- Commissaires présents :**
- David Weiser, président de la commission et conseiller municipal du district du Plateau
 - Aimée Dawson, commissaire
 - Boufeldja Benabdallah, commissaire
 - Isabelle Genest, commissaire
 - Guitté Hartog, commissaire
 - Mario Gagnon, commissaire
 - Rachel Ruest, commissaire
- Membres de la Ville de Québec présents :**
- Martin Lefebvre, directeur. Service des relations citoyennes et des communications
 - Manon Collette, secrétaire de la commission et directrice de projets. Service des relations citoyennes et des communications
 - Sylvie Roy, directrice de la Division du vivre-ensemble et de la cohésion sociale. Direction générale (intérim)
 - Renée Fleury, conseillère en culture. Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire
 - Iréna F. Harris, experte-conseil DEI. Direction générale
 - Audrey-Anne Béchar, conseillère aux communications. Service des relations citoyennes et des communications
- Invités du SPVQ présents :**
- Jean-François Bernier, directeur adjoint. SPVQ
 - Marie-Claude Brousseau, Directrice des communications de la division en sécurité publique. SPVQ
 - Raphael Paquet, policier-patrouilleur. SPVQ
 - Marie-Vanessa Ndiaye, policière-patrouilleuse. SPVQ
 - Sébastien Pépin, Capitaine – Commandant adjoint, Direction adjointe de la Surveillance du territoire. SPVQ

1. Ouverture de la séance

Monsieur David Weiser, président de la Commission consultative pour une ville inclusive, souhaite la bienvenue à toutes et à tous. La séance est officiellement ouverte à 17 h 04. La présence de sept commissaires permet de confirmer le quorum.

Le président souligne la présence du Service de police de la Ville de Québec (SPVQ) et annonce le départ de madame Mélina Seymour. Il invite la secrétaire à lire la lettre qu'elle a transmise. Dans son message, madame Seymour exprime sa reconnaissance envers la commission, mettant en valeur la richesse des échanges et l'engagement collectif. Elle adresse ses meilleurs vœux aux commissaires pour la poursuite de leurs travaux. Elle écrit notamment : *« J'ai été honorée de contribuer, à ma mesure, aux travaux que nous avons menés ensemble pour bâtir une ville toujours plus inclusive, ouverte et accueillante. »*

2. Affaires courantes

2.1. Adoption de l'ordre du jour du 18 septembre 2025

L'ordre du jour est déposé pour son adoption. Sur la proposition de madame Isabelle Genest, appuyée par madame Aimée Dawson, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2.2. Approbation du procès-verbal du 19 juin 2025

Le procès-verbal du 19 juin 2025 est déposé pour approbation. Sur la proposition de monsieur Boufeldja Benabdallah et appuyée par madame Rachel Ruest, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

3. Badge *Thin Blue Line*

La commission poursuit sa réflexion sur le badge *Thin Blue Line*, en s'appuyant sur des faits concrets et des témoignages. Le président rappelle que les conférences de la séance précédente s'inscrivaient dans cette démarche de consultation. Il remercie les représentants du SPVQ pour leur présence et leur contribution à la discussion : messieurs Jean-François Bernier, Raphaël Paquet et Sébastien Pépin, mesdames Marie-Vanessa Ndiaye et Marie-Claude Brousseau.

3.1. Témoignages du Service de police de la Ville de Québec (SPVQ)

Le SPVQ présente sa perspective sur le badge *Thin Blue Line*, généralement perçu à l'interne comme un symbole de respect, de mémoire et de solidarité envers les policiers décédés en service. Les représentants soulignent les valeurs qu'il incarne : protection des personnes vulnérables, service, prévention et humanité.

Le directeur adjoint Jean-François Bernier rappelle les origines historiques du symbole et la posture du SPVQ, fondée sur la tolérance, la sensibilisation et le dialogue. Le policier Raphaël Paquet et la policière Marie-Vanessa Ndiaye partagent leur engagement envers la justice sociale et le service public. Ils décrivent le badge comme un hommage aux collègues disparus. Le capitaine Sébastien Pépin met en avant les efforts du SPVQ pour bâtir des liens de confiance avec la population de la ville de Québec, notamment à travers des initiatives comme le comité Diversité, équité et inclusion (DEI). Tous insistent sur la portée humaine du symbole et sur l'importance de maintenir un dialogue ouvert.

3.2. Position du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM)

Monsieur Jean-François Bernier a obtenu l'autorisation de la direction du SPVM de transmettre à la commission, la position officielle du Service de police de la Ville de Montréal concernant le badge *Thin Blue Line*. Le SPVM a conçu un nouveau symbole commémoratif en hommage aux policiers décédés en service. Il prévoit l'intégrer dans ses directives opérationnelles. Le port de ce nouveau badge pourrait devenir obligatoire pour le personnel en uniforme, et son déploiement est déjà amorcé. Le port du badge *Thin Blue Line* n'étant pas prohibé. Cependant, avec le déploiement du nouveau symbole proposé, son usage est appelé à diminuer progressivement, dans une démarche de sensibilisation et d'uniformisation interne.

3.3. Échange et conclusion en lien avec le badge *Thin Blue Line*

Le président remercie le SPVQ et insiste sur l'importance des échanges dans la construction d'un vivre-ensemble fondé sur la confiance. Les commissaires saluent la qualité des échanges et reconnaissent la posture ouverte du SPVQ. Nous retenons que le badge *Thin Blue Line* est perçu à l'interne comme un symbole de mémoire et de solidarité, mais suscite des préoccupations à l'externe en raison de ses associations possibles à des idéologies controversées.

Les commissaires soulignent l'importance de la neutralité dans les services publics. Ils évoquent l'opportunité d'effectuer un sondage interne au SPVQ ainsi que la possibilité de concevoir un symbole plus rassembleur que le *Thin Blue Line*. La discussion met en lumière la diversité des perceptions et la sensibilité du sujet. En conclusion, aucune recommandation de la commission n'est adoptée, faute de consensus des commissaires. La commission doit poursuivre sa réflexion dans un esprit d'ouverture, en tenant compte des réalités du terrain ainsi que des principes démocratiques.

4. Suivis et sujets d'actualité

4.1. Retour sur les présentations du 19 juin 2025

Le président demande s'il y a des commentaires en lien avec les présentations du 19 juin 2025. Aucun commentaire.

4.2. Fête de la Ville de Québec (3 juillet 2025)

Des commissaires soulignent le manque de représentativité féminine dans les discours officiels de l'événement. Ils recommandent que les prochaines éditions assurent une présence plus équilibrée, reflétant la diversité et l'engagement des femmes dans la vie municipale.

4.3. Commémoration de la Grande Mosquée (29 janvier 2026)

Madame Sylvie Roy fait le point sur l'organisation de la journée commémorative. Des consultations ont eu lieu avec les familles des victimes, le Centre islamique et le comité citoyen. La préparation se poursuit avec l'équipe du protocole, et un geste symbolique reste à définir. Des échanges sont également prévus avec l'Université Laval.

4.4. Marche mondiale des femmes (18 octobre 2025)

Madame Guitté Hartog présente les grandes lignes de la Marche mondiale des femmes, qui prévoit une forte mobilisation pour l'égalité et l'inclusion. L'événement comprend une marche le 18 octobre et un village féministe le 17 octobre. Plusieurs groupes communautaires s'impliquent, et les commissaires sont invités à y participer.

4.5. Organismes communautaires en action à Québec

Monsieur Boufeldja Benabdallah propose que la commission organise une rencontre avec les organismes communautaires actifs sur le territoire, afin de mieux connaître leurs actions en matière d'inclusion et de citoyenneté. Il suggère une demi-journée d'échanges pour favoriser la collaboration et la visibilité mutuelle. Cette initiative pourrait s'inscrire dans les travaux futurs de la commission liés au développement social.

4.6. Faire connaître la commission par les médias

Monsieur Boufeldja Benabdallah souligne le manque de reconnaissance de la commission. L'organisation d'une rencontre avec des médias est proposée afin de mieux faire connaître le rôle et les enjeux portés par la commission. Cette démarche vise à renforcer la visibilité publique et à favoriser une meilleure collaboration avec les médias.

Monsieur Martin Lefebvre rappelle que toute demande médiatique doit être dirigée vers la « *ligne médias* » de la Ville. L'équipe des affaires publiques prend ensuite le relais pour coordonner les réponses et accompagner les personnes concernées. Cette procédure s'applique à tous les employés municipaux, y compris les membres de la commission.

4.7. Lettres du maire – Motions sur le crucifix et la mosaïque

La commission reçoit deux lettres officielles du maire en réponse aux motions adoptées au sujet du crucifix de la salle du conseil et de la mosaïque de la salle de réception de l'hôtel de ville. Ces recommandations ont été bien accueillies. La mosaïque est maintenant retirée. Les commissaires saluent le suivi effectué et la reconnaissance du travail accompli.



Le maire
Ville de Québec

Le 16 septembre 2025

Monsieur David Weiser
Conseiller municipal du district du Plateau
Membre du comité exécutif responsable du vivre-ensemble
Président de la Commission consultative pour une ville inclusive

Objet : Motion pour la Mosaïque de la salle de réception de l'hôtel de ville

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu votre lettre en juin dernier portant sur l'objet ci-dessus et vous en remercie.

Je partage les préoccupations que vous nommez concernant la Mosaïque qui était dans la salle de réception de l'hôtel de ville de Québec. À cet effet, depuis la réception de la motion, nous avons pris la décision de retirer celle-ci, dans un esprit de vérité, de réconciliation, par respect pour les membres des communautés autochtones.

La Ville de Québec réaffirme son engagement à ce que ses décisions et ses actions contribuent à l'amélioration constante de la cohésion sociale et à faire la promotion du Vivre-Ensemble afin de renforcer le NOUS collectif auquel tous peuvent s'identifier.

Je vous remercie ainsi que les membres de la Commission, pour votre travail et votre engagement à faire de Québec une ville plus inclusive et vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le maire de Québec,

Bruno Marchand



Le maire
Ville de Québec

Le 16 septembre 2025

Monsieur David Weiser
Conseiller municipal du district du Plateau
Membre du comité exécutif responsable du vivre-ensemble
Président de la Commission consultative pour une ville inclusive

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu votre lettre du 23 juin par laquelle les membres de la Commission consultative pour une ville inclusive nous font part de leur souhait que le crucifix qui se trouve dans la salle du conseil de la Ville de Québec soit retiré.

Comme vous le savez, j'ai eu l'occasion de m'exprimer à l'effet que je partage les souhaits de la Commission. Je crois que le retrait du crucifix témoignerait d'un meilleur respect de la laïcité de l'État ainsi que la diversité de la société.

Toutefois, dans le contexte des élections à venir, je souhaite que les conseillères et conseillers qui composeront le prochain conseil municipal décident de conserver ou non le crucifix.

Je tiens à vous remercier ainsi que les membres de la Commission, pour votre travail et votre engagement à faire de Québec une ville plus inclusive.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le maire de Québec,

Bruno Marchand

C. P. 700, Québec (Québec) G1R 4S9 mairie@ville.quebec.qc.ca Téléphone : 418 641-6434 Télécopieur : 418 641-6318

5. Présentations de bilans de l'administration municipale

Le président informe les commissaires que trois présentations de bilans sont prévues : le bilan de la campagne de sensibilisation à la diversité ethnoculturelle 2025, présenté par madame Audrey-Anne Béchard; le bilan du parcours du vivre-ensemble, présenté par madame Irena Harris; le bilan du plan d'action en matière d'itinérance, présenté par madame Sylvie Roy.

5.1. Bilan de la campagne de sensibilisation à la diversité ethnoculturelle 2025

Madame Audrey-Anne Béchard présente le bilan de la campagne de sensibilisation conçue pour renforcer le vivre-ensemble et l'ouverture à la diversité ethnoculturelle. Déployée sur plusieurs canaux (Web, médias sociaux, affichage, etc.), la campagne 2025 a valorisé les récits de personnes immigrantes ayant reçu des gestes d'ouverture lors de leur parcours d'intégration. Les résultats d'un sondage de satisfaction indiquent que le message a bien été compris et apprécié. La campagne a également suscité des réflexions ainsi que des gestes d'ouverture chez les citoyens de Québec.

5.2. Bilan du parcours du vivre-ensemble

Madame Iréna F. Harris présente le bilan du parcours du vivre-ensemble, lancé en 2023 pour promouvoir l'inclusion et la cohésion sociale. Le projet repose sur des formations, des capsules animées et un accompagnement personnalisé, mobilisant à la fois les services municipaux et des entreprises partenaires. Le programme a reçu une reconnaissance provinciale, notamment par l'obtention du prix « Pour un Québec sans racisme » en 2024. Il inspire également d'autres municipalités et organisations. Une communauté de pratique est en cours de création pour soutenir les entreprises ambassadrices. Le bilan témoigne d'un fort engagement et d'un rayonnement croissant du programme.

5.3. Bilan 2024-2025 du plan d'action en matière d'itinérance

Madame Sylvie Roy présente le bilan du plan d'action en matière d'itinérance. Le plan est structuré autour de plusieurs axes : services de proximité, prévention, inclusion, cohabitation et coordination intersectorielle. Elle précise que la Ville renforce ses partenariats avec les organismes communautaires, soutient des initiatives d'insertion et de sensibilisation, et collabore avec le CIUSSS pour le développement de services adaptés. Le bilan met en lumière l'engagement de l'équipe municipale et souligne l'importance de la concertation pour répondre à une crise sociale complexe.

6. Mot de la fin du président

Monsieur David Weiser remercie chaleureusement les commissaires pour leur engagement et leur collaboration tout au long du premier cycle de la commission qui se termine. Il exprime également sa reconnaissance envers l'équipe de l'administration responsable de la coordination des travaux. Il souligne la qualité des échanges, malgré la complexité et la sensibilité de certains sujets abordés, et rappelle avec conviction l'importance du dialogue dans la construction d'une ville inclusive.

Il partage des réflexions personnelles sur le vivre-ensemble, notamment à travers des initiatives locales comme « *Mon quartier vivant* », qui illustrent le potentiel transformateur de l'action citoyenne. Il insiste sur la nécessité de soutenir des démarches favorisant la mixité sociale et le sentiment d'appartenance, et recommande un appui accru aux événements qui permettent un rapprochement authentique entre les citoyens.

Enfin, monsieur Weiser exprime le souhait que les travaux de la commission se poursuivent en favorisant une multiplication de gestes concrets et structurants, capables de renforcer les liens entre les communautés, de valoriser la diversité et de consolider les bases d'une harmonie sociale durable. Il invite les acteurs à amplifier les efforts déjà amorcés, à encourager les initiatives citoyennes porteuses de sens et à maintenir le dialogue comme levier essentiel d'une ville réellement inclusive. Son mot de la fin résonne comme un appel à l'action : pour que le vivre-ensemble ne soit pas seulement une valeur affirmée, mais une réalité vécue au quotidien, soutenue par des engagements tangibles, pérennes et porteurs d'avenir.

6.1. Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur Weiser déclare la levée de la séance à 20 h 00.



David Weiser
Président de la commission consultative



Manon Collette
Secrétaire de la commission consultative

APPROUVÉ : à la séance du 2 avril 2026 de la Commission consultative pour une ville inclusive